



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

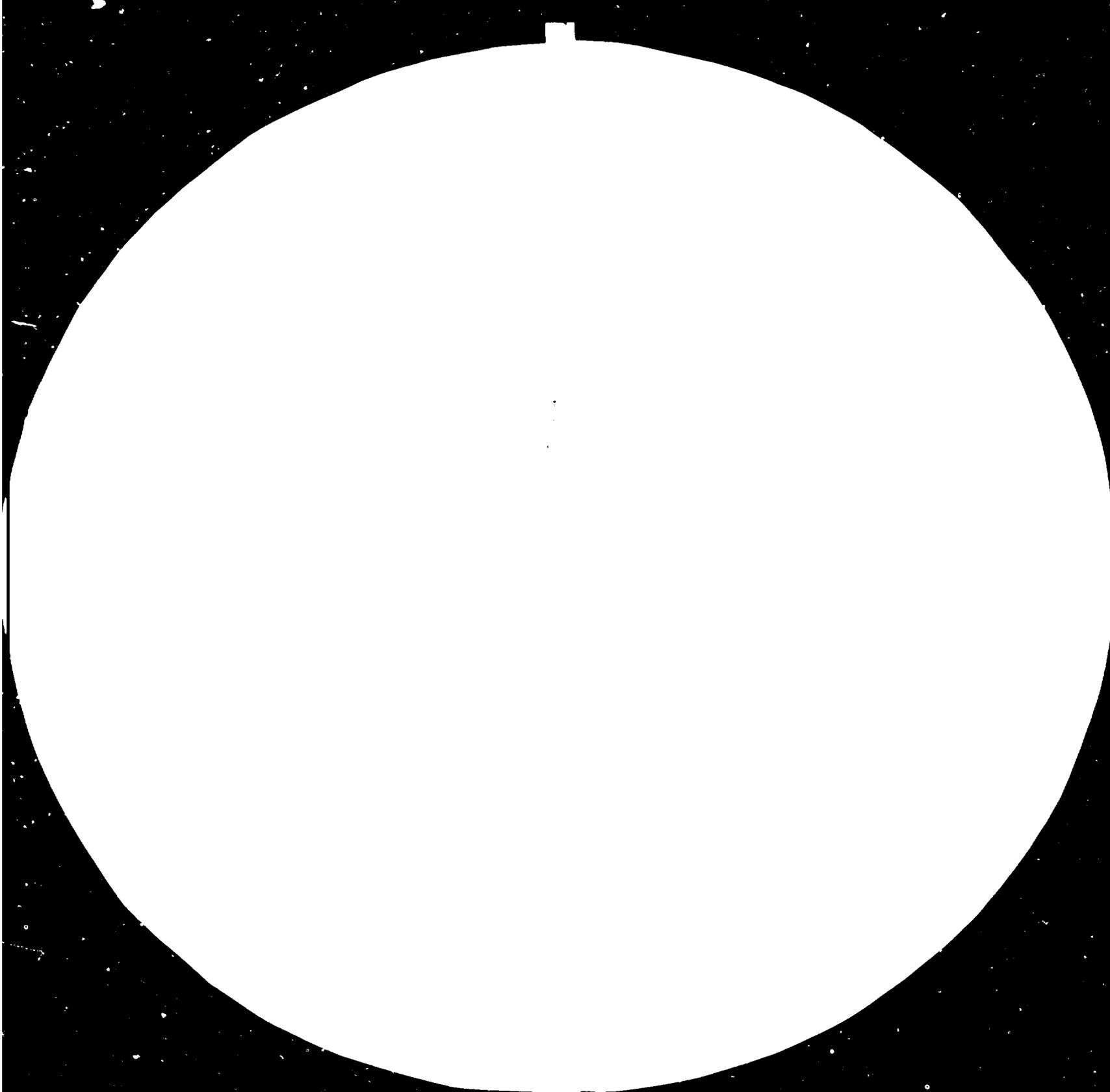
## FAIR USE POLICY

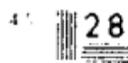
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)

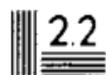




32

36

4



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

NATIONAL BUREAU OF STANDARDS  
STANDARD REFERENCE MATERIAL 1010a  
ANSI AND ISO TEST CHART No. 23

ID/307



12986 - F

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

---

DEUXIEME  
CONSULTATION  
SUR  
L'INDUSTRIE  
DES MACHINES  
AGRICOLEES

Vienne (Autriche), 17-21 octobre 1983

---

RAPPORT,

1343

(Deuxieme consultation sur l'industrie des machines agricoles).

Distr.  
LIMITEE  
ID/307  
(ID/WG.400/8/Rev.1)  
FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

## PREFACE

La deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), tenue à Lima (Pérou) en mars 1975, a recommandé que l'ONUDI étende son action à la mise en place d'un Système de consultations permanentes entre pays développés et pays en développement en vue d'augmenter la part de ces derniers pays dans la production industrielle mondiale grâce à une coopération internationale accrue<sup>1/</sup>. A sa septième session extraordinaire tenue en septembre 1975, l'Assemblée générale a approuvé cette recommandation et a prié l'ONUDI de la mettre en oeuvre sous la conduite du Conseil du développement industriel.

Depuis 1977, 19 consultations ont été organisées sur les sujets suivants : biens d'équipement, machines agricoles, sidérurgie, engrais, pétrochimie, industrie pharmaceutique, cuir et articles en cuir, huiles et graisses végétales, industrie alimentaire, financement industriel, formation de la main-d'oeuvre industrielle et bois et produits du bois.

En mai 1980, le Conseil du développement industriel a décidé de conférer un caractère permanent au Système de consultations et, en mai 1982, il a adopté un règlement intérieur<sup>2/</sup> où étaient énoncés les principes, les objectifs et les caractéristiques du Système et où il était notamment précisé :

Le Système de consultations est un instrument grâce auquel l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) sert d'encontre aux pays développés et aux pays en développement pour leurs contacts et leurs consultations intéressant l'industrialisation des pays en développement 3/;

Le Système de consultations permet également de procéder, pendant ou après les consultations, à des négociations entre les parties intéressées, sur la demande de ces dernières 4/;

---

1/ "Rapport de la deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel" (ID/CONF.3/31), chapitre IV, "Déclaration et Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels", par. 66.

2/ Le Système de consultations (PI/84).

3/ Ibid., par. 1.

4/ Ibid., par. 3.

Les participants de chaque pays membre comprennent des représentants des pouvoirs publics ainsi que des représentants de l'industrie, des travailleurs, des groupements de consommateurs, etc., au gré de chaque gouvernement 5/;

Chaque réunion de consultation établit un rapport qui reproduit les conclusions et recommandations approuvées par consensus ainsi que les principales opinions exprimées pendant les débats 6/.

A sa quinzième session, tenue en mai 1981<sup>7/</sup>, le Conseil a décidé d'inscrire la deuxième Consultation sur l'industrie des machines agricoles au programme des consultations pour la période biennale 1982-1983.

---

5/ Ibid., par. 23.

6/ Ibid., par. 46.

7/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-sixième session, Supplément No 16 (A/36/16), par. 171.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
Introduction	1 - 6	5
Conclusions et recommandations approuvées	7 - 17	6
<u>Chapitre</u>		
I. Organisation de la consultation	18 - 35	10
II. Rapport de la plénière	36 - 71	14
III. Rapport du Groupe de travail sur les questions 1 et 2	72 - 101	25
IV. Rapport du Groupe de travail sur la question 3	102 - 118	32
<u>Annexes</u>		
I. Liste des participants		36
II. Liste des documents		47



## INTRODUCTION

### Deuxième Consultation

1. La deuxième Consultation sur l'industrie des machines agricoles s'est tenue à Vienne (Autriche), du 17 au 21 octobre 1983. Elle a rassemblé 124 participants qui représentaient 58 pays et 9 observateurs de 7 organisations internationales (voir annexe I).

### Historique de la deuxième Consultation

2. Conformément aux recommandations de la première Consultation sur l'industrie des machines agricoles (ID/WG.307/9/Rev.1) tenue à Stresa (Italie) du 15 au 19 octobre 1979, on a organisé les grandes réunions ci-après.

Réunion sur l'échange de données d'expérience et la coopération entre pays en développement dans le domaine du développement de l'industrie des machines agricoles, Beijing (Chine), 20-27 octobre 1980

3. Lors de cette réunion, plusieurs propositions relatives à la coopération Sud-Sud ont été présentées et il a été recommandé de créer un centre international pour le développement de l'industrie des machines agricoles à Beijing (Chine).

Première Consultation régionale sur l'industrie des machines agricoles, Addis-Abeba (Ethiopie), 5-9 avril 1982

4. La première Consultation régionale a été préparée et tenue en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Pour cette réunion, 16 études de diagnostic avaient été faites au niveau national suivant la même méthode dans des pays d'Afrique en vue de recenser les problèmes posés et les capacités de fabrication existantes en ce qui concerne le matériel agricole (UNIDO/IS.377).

5. La réunion régionale a confirmé qu'il existait de vastes possibilités de coopération entre l'Afrique et le reste du monde et entre les pays africains. Un avant-projet pour l'élaboration d'un Plan africain de développement des équipements et matériels agricoles (1982-1990) a été adopté. Conformément aux recommandations de la Consultation régionale et sur la demande du Gouvernement de la République-Unie du Cameroun, un projet relatif à la définition et à l'établissement d'un plan décennal national de mécanisation agricole a été lancé en collaboration avec la FAO.

Journées d'étude sur la conception et la fabrication de matériel agricole en Afrique, Le Caire (Egypte), 17-28 octobre 1982

6. Comme suite à la Consultation régionale, des journées d'étude ont été organisées au Caire (Egypte), du 17 au 28 octobre 1982, et ont rassemblé des représentants de 17 pays qui ont fait part de leur expérience en ce qui concerne l'adaptation, la conception et le développement de matériels agricoles simples. On a reconnu que l'échange d'informations entre les pays intéressés sur les plans concernant la fabrication d'outils et de machines constituait un premier pas effectif vers une coopération régionale.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS APPROUVEES

Question 1 : L'industrie mondiale des machines agricoles : perspectives de coopération internationale

Conclusions

7. La Consultation reconnaît que l'industrie des machines agricoles ne peut pas être considérée isolément; il convient plutôt de la considérer comme un élément essentiel tant du développement de l'agriculture que de celui de l'industrie.

8. Il faut prendre des mesures concrètes pour améliorer les conditions de la coopération industrielle internationale (tant Nord-Sud que Sud-Sud) et des relations commerciales et industrielles entre les partenaires intéressés; ces mesures pourraient consister en l'élaboration, par l'ONUDI, d'un cadre destiné à faciliter l'établissement de contacts et à améliorer l'efficacité d'une telle coopération dans le domaine des machines agricoles et du matériel rural connexe.

9. L'information émanant des divers centres de recherche sur les machines agricoles, la conception et le savoir-faire en matière de production n'est pas toujours accessible aux centres de recherche des pays en développement.

Question 2 : La fabrication intégrée de machines agricoles et de biens d'équipement

Conclusions

10. La Consultation reconnaît la validité et l'applicabilité de la formule des unités de production polyvalentes pour la fabrication de matériel agricole et de biens d'équipement dans les pays en développement. Dans les zones où des unités de ce genre existent déjà, il est possible de mieux utiliser les capacités grâce

à l'adjonction de nouveaux produits pouvant être fabriqués dans les installations disponibles même si l'on a besoin de ces produits dans d'autres secteurs. L'échange d'informations entre les partenaires locaux, y compris les pouvoirs publics, devrait être intensifié.

11. Les principaux avantages des unités de production polyvalentes peuvent être définis comme suit : a) activité industrielle permanente; b) industrialisation accélérée; c) bénéfices accrus pour les agriculteurs; d) meilleure satisfaction des besoins locaux; et e) influence positive sur la production alimentaire.

Question 1 : L'industrie mondiale des machines agricoles : perspectives de coopération internationale

Question 2 : La fabrication intégrée de machines agricoles et de biens d'équipement

#### Recommandations

12. La Consultation recommande la création, sous les auspices de l'ONUDI, d'un groupe d'experts constitué selon le principe de la répartition géographique équitable, compte tenu de la nécessité pour les partenaires intéressés, y compris les pouvoirs publics ainsi que les fabricants et les utilisateurs de machines agricoles, d'être représentés :

- a) Pour procéder, sur une base sélective, à une évaluation précise des besoins des pays acheteurs en ce qui concerne les produits et la technologie ainsi que des capacités industrielles disponibles dans les pays fournisseurs pour ce qui est des produits, des éléments et de la recherche-développement. Sur la base de cette évaluation, le groupe d'experts devrait définir en détail, particulièrement les modalités d'application de la méthode polyvalente et montrer comment la mettre en oeuvre dans la pratique en créant des installations polyvalentes pilotes, en améliorant l'utilisation des installations existantes et en adaptant, autant que possible, les techniques et les produits;
- b) Pour élaborer un cadre pour la coopération industrielle dans le domaine des machines agricoles afin de faciliter l'établissement de contacts et d'améliorer l'efficacité de cette coopération, en mettant l'accent notamment sur la mobilisation des petites et moyennes entreprises;

- c) Pour étudier la possibilité de créer d'autres réseaux régionaux en vue de donner accès à l'information dont disposent divers centres de recherche sur les machines agricoles, la conception et le savoir-faire en matière de production. La coopération interrégionale devrait être encouragée.

13. La Consultation recommande que l'ONUUDI convoque une consultation régionale en Amérique latine et, si possible, une autre en Asie, pour examiner les besoins de l'industrie des machines agricoles dans ces régions, afin de promouvoir la coopération aux niveaux régional et sous-régional.

14. La Consultation recommande que l'ONUUDI encourage les pays en développement à développer les échanges d'informations entre eux sur leurs programmes d'industrialisation et les technologies appliquées, afin de déterminer et d'élargir les possibilités de coopération aux niveaux régional et sous-régional.

15. La Consultation recommande que l'ONUUDI prenne dûment en considération les problèmes de l'Afrique, conformément aux recommandations de la Consultation régionale sur l'industrie des machines agricoles en Afrique. Les résultats obtenus en ce qui concerne l'accroissement de la production alimentaire et l'intensification de l'industrialisation devraient faire l'objet d'un rapport à une consultation ultérieure.

Question 3 : Eléments principaux devant être considérés dans les contrats types pour l'importation, l'assemblage et la fabrication d'équipements agricoles, y compris la formation : accord type de licence

#### Conclusion

16. Compte tenu de la recommandation formulée à la première Consultation au sujet des arrangements à long terme et après examen du document "Eléments de contrats types pour l'importation, l'assemblage et la fabrication de matériel agricole ainsi que pour la formation du personnel : contrats types pour la cession de droits de licence" (ID/WG.400/2), la conclusion conclut que de nouveaux travaux devraient être entrepris en vue d'appliquer cette recommandation.

#### Recommandation

17. La Consultation, prenant acte des recommandations de la première Consultation, recommande ce qui suit :

- a) L'ONUDI devrait élaborer des principes directeurs pour l'importation, le montage et la fabrication de machines agricoles et pour la formation. Il faudrait pour cela tenir dûment compte de la documentation examinée par la deuxième Consultation, des avis exprimés à ce sujet, des documents pertinents d'institutions nationales et internationales et des vues qui pourront être communiqués au secrétariat de l'ONUDI par les participants et par d'autres parties intéressées durant les quatre mois à venir, ainsi que de l'expérience acquise à l'occasion des travaux sur les arrangements contractuels menés dans le cadre du Système de consultations de l'ONUDI;
- b) L'ONUDI devrait ensuite convoquer un groupe international d'experts pour approuver les principes directeurs et, dans ce contexte, on pourrait également envisager l'élaboration d'accords-cadres ("master agreements"). Les experts devraient être choisis par l'ONUDI dans les pays développés et les pays en développement, ainsi que parmi les participants à la deuxième Consultation, compte dûment tenu de la nécessité d'une répartition géographique équitable et d'une représentation appropriée des parties intéressées;
- c) Le groupe d'experts devrait établir des contrats types sur la base de ces principes directeurs. En cas de désaccord sur telle ou telle clause, il faudrait présenter diverses variantes en les plaçant sur un pied d'égalité. Les principes directeurs et les contrats types seraient soumis pour examen à une consultation ultérieure.

## I. ORGANISATION DE LA CONSULTATION

### Couverture de la Consultation

#### Allocution du Ministre d'Etat

18. La deuxième Consultation a été ouverte par M. Ferdinand Lacina, Ministre d'Etat à la Chancellerie fédérale autrichienne. Il a déclaré que l'Autriche attachait une grande importance à la coopération au développement comme moyen de resserrer les relations économiques, politiques et culturelles avec les pays en développement. Le Système de consultations visait à renforcer la capacité de production des pays en développement. L'Autriche apportait son appui au Système et avait pris une part active aux consultations organisées jusque-là.

19. M. Lacina a noté que l'environnement économique général ne favorisait guère les efforts faits en vue de faciliter l'expansion des capacités industrielles dans le monde entier et l'industrie des machines agricoles n'avait pas été épargnée. Cet état de choses devait inciter à rechercher des solutions et stratégies nouvelles pour y faire face. M. Lacina s'est déclaré convaincu que la Consultation ne manquerait d'apporter une contribution importante à la coopération entre les pays en développement et les pays développés dans le secteur considéré.

20. Au nom de son Gouvernement, il a souhaité la bienvenue aux participants à la Consultation et a remercié le Gouvernement argentin, qui s'était offert initialement à accueillir la Consultation, pour les grands efforts qu'il avait consacrés à sa préparation.

#### Allocution du Directeur exécutif de l'ONUDI

21. Le Directeur exécutif de l'ONUDI a remercié le Ministre d'Etat pour l'hospitalité de son Gouvernement et a souhaité la bienvenue aux participants à la deuxième Consultation. Il a déclaré que c'était sans nul doute l'importance de la question à laquelle était consacrée la Consultation qui avait incité les représentants à y participer bien que le lieu de la réunion ait été modifié tardivement et il a présenté ses excuses pour tout dérangement occasionné aux participants.

22. Il a rappelé que l'ONUDI avait organisé en 1979 la première Consultation sur l'industrie des machines agricoles à Stresa (Italie). A cette consultation avaient été examinés deux problèmes fondamentaux, à savoir comment nourrir une population mondiale qui augmentait rapidement et dont la majeure partie vivait dans des pays en développement où la ration alimentaire moyenne était déjà insuffisante et comment, grâce à la mécanisation agricole, fixer la population dans les zones rurales. Ces problèmes n'étaient toujours pas résolus.

23. Les pays en développement, a-t-il dit, commençaient à accorder la priorité à la satisfaction des besoins essentiels de leur population, et notamment à la production alimentaire. Aussi avait-on pris très clairement conscience de la nécessité de renforcer le potentiel local pour la production de machines agricoles. Les pays développés disposaient de capacités excédentaires, en sorte que le Nord et le Sud auraient tout intérêt à coordonner leurs efforts. Les petites et moyennes entreprises des pays développés pourraient notamment en profiter pour trouver de nouveaux partenaires.

24. Le Directeur exécutif a fait observer que la production de machines agricoles était un élément moteur de nombreuses autres activités industrielles. Les documents établis pour la Consultation soulignaient qu'une approche polyvalente de la production était peut-être la clef d'un développement plus rationnel de nombreux pays du tiers monde. Ils traitaient également des arrangements contractuels régissant l'achat, la fabrication ou l'assemblage de matériel agricole. Un projet de clauses jugées essentielles pour l'élaboration de contrats de ce genre avait été établi. Un groupe d'experts réuni à Vienne en mars 1983 l'avait examiné et il était maintenant soumis à l'approbation de la Consultation.

25. En conclusion, le Directeur exécutif a souligné l'importance que l'ONUDI attachait au secteur des machines agricoles considéré comme essentiel pour assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaires des pays en développement.

#### Déclaration de l'ambassadeur de la République argentine

26. En ce qui concerne le changement du lieu de la réunion, l'ambassadeur de la République argentine a regretté que malgré les efforts faits par les autorités compétentes de son pays, il n'avait pas été possible de surmonter certaines difficultés matérielles qui, dans une certaine mesure, auraient risqué de compromettre le bon déroulement et le succès de la deuxième Consultation. Nul n'ignorait, a-t-il dit, que son pays était en train de restaurer les institutions démocratiques. Il se rendait compte que le changement du lieu de la réunion avait peut-être occasionné un dérangement aux participants et il leur a demandé de faire preuve de compréhension dans la certitude que la tenue de la consultation à Vienne permettrait d'en atteindre pleinement les objectifs. L'ambassadeur a remercié

le secrétariat de l'ONUDI pour l'efficacité et la diligence avec lesquelles il avait pris les dispositions nécessaires pour modifier le lieu de la réunion. Il a souligné que l'Argentine attachait une grande importance au Système de consultations en tant que mécanisme novateur destiné à favoriser la coopération internationale en vue du développement industriel.

#### Election du Bureau

27. M. Hervé Bolot (France), de la Direction des Nations Unies et des organisations internationales, Ministère des relations extérieures, a été élu Président.

28. M. Mohamed Feisal Ibrahim (Malaisie), Conseiller commercial et Représentant permanent suppléant, a été élu Rapporteur.

29. Les personnalités suivantes ont été élues aux fonctions de Vice-Présidents :

M. Josef Bubenicek (Tchécoslovaquie), Directeur de service, Ministère fédéral de la construction mécanique

M. Manuel Calisto (Equateur), Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire et représentant permanent auprès de l'ONUDI

M. José de Benito Reques (Espagne), Directeur, de l'Asociación Nacional de Fabricantes de Maquinaria Agrícola (ANFAMA)

M. Elias D. Mabhena (Zimbabwe), Sous-secrétaire (industries lourdes), Ministère de l'industrie et de la mise en valeur des sources d'énergie.

#### Adoption de l'ordre du jour

30. L'ordre du jour suivant a été adopté :

1. Ouverture de la Consultation
2. Election du Président, du Rapporteur et des Vice-Présidents
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Présentation et examen des questions :

Question 1 : L'industrie mondiale des machines agricoles : perspectives de coopération internationale

Question 2 : La fabrication intégrée de machines agricoles et de biens d'équipement

Question 3 : Eléments principaux devant être considérés dans des contrats types pour l'importation, l'assemblage et la fabrication d'équipements agricoles, y compris la formation: accord type de licence

5. Conclusions et recommandations
6. Adoption du rapport de la Consultation

#### Création de groupes de travail

31. Les participants ont décidé de créer deux groupes de travail chargés d'examiner les questions ci-après et de proposer des conclusions et des recommandations devant être examinées en plénière :

Question 1 : L'industrie mondiale des machines agricoles : perspectives de coopération internationale

Question 2 : La fabrication intégrée de machines agricoles et de biens d'équipement

32. M. Peter Stewart Barton (Australie), Stewart Barton and Associates, a été élu président du Groupe de travail sur les questions 1 et 2.

Question 3 : Eléments principaux devant être considérés dans des contrats types pour l'importation, l'assemblage et la fabrication d'équipements agricoles, y compris la formation: accord type de licence

33. M. Mohammed Ramdani (Algérie), Directeur général, Ministère de l'industrie lourde, a été élu président du groupe de travail sur la question 3.

#### Adoption du rapport

34. Le rapport de la Consultation, y compris les conclusions et recommandations, a été adopté en séance plénière, le vendredi 21 octobre 1983.

#### Documentation

35. On trouvera à l'annexe II la liste des documents publiés avant la Consultation.

## II. RAPPORT DE LA PLENIERE

### Discours du Directeur adjoint de la Division de la coordination des politiques, Chef du Service des négociations

36. Le Chef du Service des négociations a d'abord rappelé les principales activités techniques de l'ONUDI, à savoir les programmes d'assistance technique, les études industrielles, le programme de technologie et le Système de consultations; il a également fait état des liens entre ces activités. Il a ensuite expliqué que l'expérience accumulée dans le cadre de ces activités était recueillie par des équipes spéciales chargées de secteurs industriels prioritaires et présidées par la Division des opérations industrielles. Ainsi les consultations pouvaient-elles tirer parti des connaissances interdisciplinaires considérables dont disposait l'ONUDI. Il a ensuite décrit les consultations comme un dialogue à l'échelon sectoriel ayant les quatre grandes caractéristiques ci-après :

- a) La participation y est large, car les consultations rassemblent des représentants des pouvoirs publics, de l'industrie et des travailleurs de tous les pays membres qui examinent les problèmes généraux et particuliers d'un secteur donné et proposent des solutions;
- b) Au niveau des participants comme à celui du Bureau de la Consultation, les décisions sont prises par consensus en ce qui concerne le rapport de la Consultation qui comprend des conclusions et recommandations adressées au Conseil du développement industriel de l'ONUDI;
- c) La continuité est assurée, en ce sens qu'une consultation n'a une fin en soi et que les problèmes traités sont analysés et examinés jusqu'à ce que soient trouvées des solutions utiles à toutes les parties intéressées;
- d) Les consultations constituent une enceinte au sein de laquelle les problèmes peuvent être traités en permanence, des points de vue politique, économique, financier, social et technique.

37. Se référant à l'objet de la Consultation, le Chef du Service des négociations a mis l'accent sur la continuité du processus depuis la première Consultation à Stresa (Italie), en octobre 1979, notamment par le biais des activités liées à la réunion sur la coopération entre pays en développement (Beijing, Chine, septembre 1980) et à la première Consultation régionale

sur l'industrie des machines agricoles en Afrique. Ces activités, fondées sur l'expérience des différents pays, sur des études et sur des enquêtes basées sur des entrevues avec des entrepreneurs de plusieurs pays d'Europe, avaient conduit à la conclusion suivante : aucun progrès ne serait possible sans une coopération internationale mutuellement profitable qui tienne compte des relations tant commerciales qu'industrielles.

38. Pour ce qui est de la mécanisation, le Chef du Service des négociations a souligné qu'il fallait tenir compte de plusieurs éléments clefs, notamment la réparation et l'entretien, ainsi que la fourniture de pièces de rechange; il a également rappelé les conséquences que pouvaient avoir les emprunts à l'étranger, qui étaient souvent conditionnés à l'achat de biens d'équipement et ne prévoyaient pas le financement de la formation et d'autres installations et services requis pour instituer l'environnement industriel nécessaire. Il a également évoqué divers aspects de la coopération entre pays en développement.

39. En conclusion, le Chef du Service des négociations a estimé que les nombreux obstacles qu'il avait évoqués constituaient un argument solide en faveur d'une coopération internationale mutuellement profitable. L'enquête sur les entreprises européennes établie par l'ONUDI avait précisé le rôle des petites et moyennes entreprises dans le cadre de cette coopération. A ce propos, il a suggéré que la Consultation envisage :

- a) Si la meilleure solution aux problèmes que connaissent la majorité des pays en développement, du fait de leurs dimensions réduites, serait la diversification des produits et la polyvalence de la production;
- b) S'il faudrait élaborer un cadre de coopération industrielle assurant l'équilibre entre les intérêts des parties, compte tenu des relations tant commerciales qu'industrielles.

#### Résultats d'une enquête sur les entreprises européennes

40. Le Président a prié un représentant du secrétariat de l'ONUDI de résumer les conclusions d'une enquête entreprise en 1983 en France, en République fédérale d'Allemagne, en Italie et aux Pays-Bas, consistant en des entrevues avec des représentants d'associations nationales de fabricants de matériels agricoles, d'industriels (notamment de petites et moyennes entreprises, mais également de certaines grandes entreprises), de centres techniques et d'universités et de sociétés d'ingénierie.

41. L'enquête a confirmé l'intérêt des partenaires européens pour les marchés des pays en développement et leur désir de participer aux efforts d'industrialisation de ces pays dans le secteur du machinisme agricole. Elle a également confirmé qu'il existait des obstacles importants et que d'aucuns répugnaient à s'engager dans la voie de la coopération par crainte d'un échec ou de risques mal mesurés. D'autre part, le consensus se faisait sur l'intérêt que présentaient les unités polyvalentes de production de matériels agricoles.

42. L'enquête a révélé que les petites et moyennes entreprises pouvaient transmettre beaucoup d'idées novatrices et avaient la souplesse voulue pour répondre aux besoins des pays en développement, au moyen de nouvelles formes de coopération industrielle. Cependant, étant conscientes des difficultés que connaît le monde industriel, elles ne s'engageaient qu'avec prudence sur cette nouvelle voie.

43. L'insuffisance de l'information posait un problème sérieux, notamment dans les domaines suivants : possibilités de collaboration avec les grandes sociétés internationales afin d'assurer la complémentarité de la production, par le biais de la sous-traitance, sur les marchés des pays en développement, partenaires des pays en développement et besoins de ces pays, techniques à appliquer et existence d'installations de formation et de réparation et d'entretien.

44. L'enquête a révélé que les grandes sociétés des pays développés apportaient à leurs partenaires le financement, les effectifs, les techniques, le matériel de production et bien souvent les appuis politiques voulus. Malgré cela, elles avaient des obstacles à surmonter, notamment les faiblesses de l'environnement industriel de nombre de pays en développement.

45. Pour ce qui est des instituts et organismes intéressés par le développement agricole et l'industrialisation des pays en développement, l'enquête a confirmé qu'ils souhaitaient participer à l'industrialisation des pays en développement par la voie de la coopération avec les petites et moyennes entreprises des pays industrialisés. En outre, ces instituts et organismes considéraient que les produits fournis par les pays en développement étaient rarement adaptés à la situation locale. Ils estimaient que de nouvelles techniques devaient être élaborées, mettant l'accent sur la simplicité et la robustesse, et qu'il fallait utiliser des matériels spécifiques et originaux. Ils considéraient également que la diversification de la production et la polyvalence des unités de production revêtaient une importance particulière si l'on souhaitait élargir le marché du machinisme agricole pour répondre aux besoins en matériels du secteur agro-alimentaire.

46. L'enquête constituait donc un point de départ pour la discussion et éclairait la position d'une partie du côté "offre" de la coopération industrielle, côté qui devrait également comprendre les pays en développement producteurs. On a estimé que la Consultation offrait une occasion de réagir face à cette position et de préciser les points de vue et objectifs des pays en développement en ce qui concerne la coopération industrielle. La détermination des points de convergence et de divergence entre l'offre et la demande devrait permettre de sélectionner les mesures à prendre en priorité, et peut-être d'élaborer un cadre tenant compte des différents paramètres de la coopération entre les petites et moyennes entreprises des pays développés et des pays en développement.

47. Un document de travail présentant les principaux résultats de l'enquête établie par l'ONUDI a été distribué à tous les participants, pour leur information.

#### Présentation des questions

48. Après avoir rappelé les activités entreprises par l'ONUDI à la suite de la première Consultation qui s'est tenue en 1979 (voir Historique de la consultation, par. 2 à 6), un représentant du secrétariat a présenté la question 1 (ID/WG.400/1 et 3) et la question 2 (ID/WG.400/5 et 6).

Question 1 : L'industrie mondiale du machinisme agricole : perspectives de coopération internationale

49. La question 1 portait sur les problèmes de la coopération internationale et en particulier sur les domaines et moyens d'une coopération internationale qui permettrait de débloquer la situation actuelle, d'ouvrir de nouveaux marchés, de développer la capacité industrielle des pays en développement et de répondre aux besoins agricoles du monde et à la nécessité de développer l'équipement rural tout en respectant les intérêts mutuels des parties intéressées.

50. A propos de la question 1, les problèmes suivants étaient abordés :

- a) L'influence des stratégies des firmes dominantes sur les perspectives de coopération internationale;
- b) La relation entre l'évolution des modèles de mécanisation agricole et l'avenir de l'industrie du machinisme agricole;
- c) Le rôle déterminant des Etats pour l'avenir de la coopération internationale;
- d) Le renouvellement nécessaire du machinisme agricole face aux besoins des pays et des paysans les plus démunis.

51. Sur cette base, quatre questions principales ont été proposées pour la discussion :

- a) L'influence des stratégies des entreprises sur les aspects de la coopération internationale et régionale;
- b) Les effets de l'évolution des politiques agricoles et des types de mécanisation sur l'industrie du machinisme agricole et l'ouverture de la coopération internationale à de nouveaux partenaires, en particulier aux petites et moyennes entreprises.
- c) Les responsabilités des Etats "offreurs" et des Etats "receveurs" pour le développement d'une coopération industrielle mutuellement bénéfique, ouvrant des débouchés pour l'industrie mondiale et la fabrication d'équipements agricoles dans les pays en développement;

- d) La réorientation et les actions prioritaires de la communauté internationale et l'aide au développement susceptibles de promouvoir une industrie du machinisme agricole adaptée aux besoins de la mécanisation agricole et du développement rural dans les pays en développement.

Question 2 : La fabrication intégrée de machines agricoles et de biens d'équipement

52. En ce qui concernait la question 2, l'ONUDI avait entrepris un certain nombre d'enquêtes, d'analyses de diagnostic et de missions technico-économiques dans les pays en développement portant essentiellement sur le machinisme agricole et les industries connexes. L'analyse générale a montré que les principaux problèmes de la plupart des pays en développement étaient a) la sous-utilisation des capacités de production installées; b) la gamme limitée des produits et c) l'insuffisance de la qualité et le coût élevé de la production.

53. Cette analyse a aussi permis de démontrer que les gouvernements des pays en développement devaient entreprendre des programmes d'action interministériels et multidisciplinaires pour promouvoir les activités mécaniques dans le secteur public et dans le secteur privé et pour atteindre les objectifs intermédiaires et à long terme.

54. Il a été souligné que la production de machines agricoles devait être considérée comme une partie intégrante des programmes d'industrialisation du pays, notamment de la promotion des industries mécaniques et des industries de biens d'équipement. Il était donc indispensable de développer des programmes de diversification de la production et d'introduire la fabrication en lots. On pouvait entreprendre la production combinée dans des usines polyvalentes en vue d'accélérer le développement du secteur de l'industrie mécanique et de l'industrie des biens d'équipement et notamment des machines agricoles.

55. Les usines polyvalentes présentaient plusieurs avantages essentiels : maîtrise des techniques de production diversifiées, utilisation optimale de la capacité de production existante et développement d'une infrastructure industrielle équilibrée en ce qui concerne la conception, les services techniques et la formation. Ces usines facilitaient aussi l'utilisation des installations nationales de base telles que les fonderies, les forges, les presses et les installations de

traitement thermique et la galvano-plastie. Dans de nombreux pays, elles représentaient le seul moyen de faire démarrer des activités industrielles importantes et de développer l'infrastructure industrielle. La mise en place de systèmes de production polyvalents exigeait un effort considérable de la part du Gouvernement.

56. En ce qui concernait les programmes de coopération entre les pays en développement, les efforts devaient porter essentiellement vers le renforcement des capacités locales dans les domaines suivants : a) l'équipement; b) la conception; c) la recherche-développement; d) l'information; enfin, e) la politique appliquée dans les secteurs de l'industrie des machines agricoles et de l'industrie des biens d'équipement. La liaison des activités menées aux niveaux national, sous-régional et régional en ce qui concernait la production d'usines polyvalentes constituerait un avantage.

57. En conclusion, le représentant du Secrétariat a appelé l'attention sur les quatre points principaux à examiner par la Consultation, à savoir :

- a) Quel est l'intérêt de la méthode de la production polyvalente du point de vue des exigences préliminaires, des techniques et de l'appui institutionnel ?
- b) Dans quelle mesure les éléments-clefs ci-après existent-ils dans la production polyvalente : i) conception et adaptation de produits; ii) procédé de fabrication et agencement correspondant de l'usine; iii) planification et organisation de la production ?
- c) Quelles sont les modalités pratiques à inscrire dans les arrangements industriels internationaux qui pourraient conduire à une application effective de la méthode de production polyvalente ?
- d) Pourrait-on créer, sous l'égide de l'ONUDI, un groupe composé de partenaires intéressés (représentants des pouvoirs publics, des producteurs et des bénéficiaires) pour mettre au point les détails de cette production polyvalente et suggérer la meilleure manière de l'appliquer ?

Question 3 : Eléments principaux devant être considérés dans des contrats types pour l'importation, l'assemblage et la fabrication d'équipements agricoles, y compris la formation : accord-type de licence

58. Présentant la question 3 (ID/WG.400/4), un représentant du secrétariat de l'ONUDI a fait l'historique des recommandations sur les arrangements à long terme, formulées par la première Consultation (ID/WG.307/9/Rev.1), à propos de l'élaboration de contrats types. Il a fait part de l'évolution de la situation depuis lors, qui a conduit à la présentation de projets de clauses et d'observations dans le document intitulé "Eléments ..." (ID/WG.400/2). Il a déclaré que la question 3 avait été abordée de manière graduelle afin que les participants soient mieux à même de débattre et de convenir des éléments qui permettraient, en dernière analyse, de mettre définitivement au point les contrats types. Il semblait que, pour atteindre cet objectif, le mieux serait que les travaux de la Consultation soient poursuivis au sein d'un groupe d'experts international.

59. Il a en outre expliqué que l'élaboration et l'acceptation des projets de clauses contenus dans "Eléments ..." constituaient une étape indispensable en vue de la réalisation des recommandations de la première Consultation, qui portaient notamment sur l'établissement de contrats types pour les questions relatives aux politiques d'importation et à l'octroi de licences pour la fabrication locale et les coentreprises, compte tenu, le cas échéant, des contrats types en cours d'élaboration dans le cadre du Système de consultations de l'ONUDI. Ces contrats types étaient considérés comme des instruments plus complets de coopération industrielle. Il fallait aussi noter que les projets de clauses et les commentaires proposés dans "Eléments ..." avaient été conçus comme des modules pouvant servir de guides pour la solution des problèmes qui se posaient le plus souvent aux parties lors des négociations et de l'élaboration de contrats et auxquels de nombreux pays en développement n'étaient pas encore en mesure de faire face.

60. De ce point de vue, les plus grands bénéficiaires d'un accord sur ces projets de clauses seraient vraisemblablement les pays en développement. Il ne fallait pas oublier pour autant qu'une meilleure compréhension des droits et des obligations présentait de l'avantage pour toutes les parties car elle contribuait à la stabilité des marchés et des relations à long terme.

61. Le représentant du secrétariat a appelé l'attention sur les clauses importantes et précises relatives à l'achat d'équipements agricoles ainsi qu'à leur montage et à leur fabrication dans les pays en développement et a souligné l'importance de la formation à l'industrie en général et au secteur des machines agricoles en particulier.

62. Les participants ont été invités à examiner et à étudier le document présenté, en vue de parvenir à des conclusions et à des recommandations.

### Résumé des débats

#### Séance plénière d'ouverture

63. Abordant les problèmes généraux que pose le développement de l'industrie des machines agricoles dans les pays du tiers monde, les participants ont souligné qu'il fallait prendre ce secteur dans son acception la plus large, en raison de son rôle charnière par rapport aux stratégies nationales de développement de la production alimentaire, des agro-industries, des zones rurales et de l'industrialisation. La création d'unités de production polyvalentes, telle que l'a proposée le secrétariat, a été jugée intéressante pour nombre de pays en développement. Pour que soit couverte toute la gamme des machines, de la plus simple à la plus complexe, il faudrait recourir à de nouveaux partenaires et à de nouvelles formes de coopération internationale. Les petites et moyennes entreprises des pays développés pourraient compter parmi ces nouveaux partenaires, à même de contribuer à la mise en oeuvre de ce nouveau type de coopération internationale. Quelques participants ont noté que ces entreprises étaient plus flexibles et mieux à même de répondre aux besoins des pays en développement en fournissant des équipements adaptés à un large éventail de besoins. On a cependant noté que la participation de ces entreprises supposait un appui considérable à l'échelon national, dans les pays développés.

64. Plusieurs participants ont estimé que, pour intégrer le développement du machinisme agricole et celui des zones rurales, il fallait adopter une conception globale au sein de laquelle les diverses activités seraient coordonnées et organisées. Ils ont estimé qu'il était nécessaire de créer l'environnement industriel voulu, notamment des unités de production, des installations de services et de formation et des ateliers de réparation et d'entretien. Le rôle des petites et moyennes entreprises dans les pays en développement a été jugé essentiel pour la mise en place de cet environnement industriel.

65. Un participant a estimé qu'il serait bon que l'ONUDI entreprenne une évaluation des besoins réels des pays en développement et des possibilités qu'ont les pays développés de satisfaire à ces besoins. Ainsi serait-on mieux à même d'évaluer les marchés et les engagements des parties à la coopération internationale.

66. Plusieurs participants ont donné des exemples de l'expérience acquise par leur propre pays, ainsi que de la contribution de la coopération internationale aux efforts déployés. Ils ont notamment souligné qu'il faudrait disposer de renseignements plus concrets sur ce secteur. On a en outre noté que les unités de production existantes devaient souvent être modernisées par l'introduction de techniques plus avancées.

67. Pour ce qui est de la coopération entre pays en développement, il a été expressément suggéré que l'ONUDI entreprenne une étude de l'expérience de certains pays en développement, à l'intention des autres pays en développement. On a noté en particulier l'intérêt que présentait la mise au point par certains pays en développement de matériels pour l'agriculture tropicale, car les équipements fournis par les pays développés n'étaient en général adaptés qu'à des climats tempérés.

68. Les participants se sont dans l'ensemble félicités de la qualité de la documentation soumise par l'ONUDI à la deuxième Consultation. Un participant a cependant estimé que l'on mettait souvent un accent excessif sur le rôle des gouvernements; un autre a jugé que la liste récapitulative des clauses ne devrait pas être de caractère normatif, mais devrait plutôt faire office de référence pour les parties éventuellement intéressées. Il a en outre été suggéré que le secrétariat tienne compte des travaux d'autres institutions dans le domaine des arrangements contractuels.

#### Séance plénière de clôture

69. Se référant à la recommandation relative à la constitution d'un groupe d'experts sur l'application de la méthode de production polyvalente dans le développement de l'industrie des machines agricoles, le représentant de l'Inde a invité l'ONUDI à convoquer la première réunion de ce groupe dans son pays, et à organiser au cours du deuxième semestre de 1984, à l'intention des pays en développement, une réunion sur la conception, la fabrication, la formation et divers autres aspects touchant l'industrie des machines agricoles et son intégration à l'industrie des biens d'équipement. Il a suggéré qu'une équipe de l'ONUDI se rende en Inde pour mettre au point un programme détaillé.

70. Evoquant la recommandation exposée au paragraphe 15, un représentant du secrétariat a déclaré comprendre qu'elle demandait aux pays de fournir des renseignements sur l'accroissement de la production alimentaire et l'intensification de l'industrialisation. Ces renseignements seraient communiqués aux participants à une consultation ultérieure.

71. Une délégation a fait part, en ce qui concerne la création de groupes d'experts et la mise en oeuvre des recommandations adoptées par la Consultation, des inquiétudes que lui inspiraient leurs éventuelles implications financières.

III. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES QUESTIONS 1 ET 2

Question 1 : L'industrie mondiale des machines agricoles : perspectives de coopération internationale

72. Les participants ont reconnu qu'il fallait développer la coopération internationale dans le secteur du machinisme agricole en insistant, conformément aux analyses présentées dans le document sur le thème de discussion No 1 (ID/WG.400/3), sur la nécessité de tenir compte des éléments suivants :

- a) Stratégies des divers acteurs économiques face aux difficultés économiques actuelles;
- b) Affirmation de la spécificité et de la diversité des besoins des pays en développement;
- c) Importance, à côté des relations Nord-Sud, du rôle de la coopération Sud-Sud.

73. La discussion s'est articulée autour des questions proposées par le secrétariat de l'ONUDI dans le document sur le thème de discussion No 1.

Compte tenu des difficultés actuelles du secteur, comment les stratégies des entreprises influencent-elles les perspectives de coopération internationale et régionale ?

74. Si beaucoup de participants se sont accordés à reconnaître le très net ralentissement des activités de l'industrie des machines agricoles à la fois dans les pays industrialisés et dans les pays en développement, des opinions divergentes ont été exprimées au sujet des conséquences à en attendre pour la coopération industrielle internationale. Un participant a insisté sur le fait que la sous-utilisation croissante des capacités existantes accentuait la concurrence entre les grands constructeurs mondiaux et les incitait à s'intéresser davantage aux marchés potentiels spécifiques des pays en développement et aux transferts de technologie à ces pays. D'autres participants, en revanche, ont insisté sur la tendance au repli de ces mêmes constructeurs sur leurs bases et marchés d'origine. Certains participants ont souligné les difficultés rencontrées par les petites et moyennes entreprises, qui sont particulièrement sensibles à l'aggravation des risques économiques et financiers. D'autres ont insisté sur le rôle de ces entreprises et leurs capacités comme partenaires industriels, en particulier à travers des groupements et avec l'appui de leurs gouvernements. Un participant a fait observer que, dans tous les cas, l'engagement de ces entreprises des pays offreurs répondait à l'attente d'un profit financier face à une prise de risques limitée et contrôlable.

75. Il a été noté que, d'une façon générale, la problématique de la coopération Nord-Sud était mise en évidence par la divergence entre la tendance des pays industrialisés à s'orienter vers la production fortement capitaliste, à grande échelle, de machines perfectionnées, et la nécessité considérée comme prioritaire dans les pays en développement de disposer de matériels moins complexes, adaptés aux conditions locales et fabriqués dans des unités de production de petite et moyenne capacité. La situation économique amenait ces pays à s'intéresser à des technologies de transition qui répondraient également au souci de mieux maîtriser la complexité croissante de la mécanisation. Ces éléments ont conduit certains participants à souligner l'intérêt de la coopération Sud-Sud.

Comment l'évolution des politiques agricoles et des types de mécanisation affecte-t-elle le devenir de l'industrie du machinisme agricole et l'ouverture de la coopération internationale à de nouveaux partenaires ?

76. Le secrétariat de l'ONUDI a souligné les conséquences des politiques agricoles sur les orientations de la mécanisation. Il a distingué trois principaux modèles de mécanisation :

- a) La mécanisation de la production des grands produits agricoles qualifiée de mécanisation extensive de la production de grandes exploitations agricoles destinée à l'exportation ou à l'approvisionnement immédiat des populations urbaines. Elle exige des machines et équipements lourds, des types utilisés dans les pays industrialisés;
- b) La mécanisation intensive, appliquée dans des unités de production agricole beaucoup plus petites à la production d'une gamme de machines et d'équipements qui couvre à la fois le domaine de la mécanisation agricole et celui des équipements destinés à la transformation primaire;
- c) La mécanisation adaptée aux besoins du développement de la production agricole et à ceux du développement rural. Elle met en oeuvre une très large gamme de matériels et d'équipements, moins complexes toutefois que ceux correspondant aux modèles précédents.

77. La priorité accordée à telle ou telle option influe sur le choix des partenaires de la coopération industrielle. Un participant a fait observer que la mécanisation lourde apparaît souvent comme l'étape obligée de la modernisation agricole. Divers participants ont évoqué le développement de l'industrie des machines agricoles consécutif à l'essor de la mécanisation des petites exploitations agricoles.

78. D'autres ont insisté sur la nécessité de distinguer clairement la diversité des demandes quant aux produits et au niveau technologique, pour que l'offre industrielle s'adapte aux spécificités des demandes internes. L'observateur de la FAO s'est félicité de l'attention accordée dans la documentation de l'ONUDI au lien entre l'agriculture et l'industrie et au rôle des agriculteurs.

Quelles sont les responsabilités réciproques essentielles des pays "fournisseurs" et "receveurs" pour le développement d'une coopération industrielle mutuellement profitable, ouvrant des débouchés pour l'industrie mondiale et la fabrication d'équipements agricoles dans les pays en développement ?

79. Un observateur a souligné qu'il fallait, dans chaque pays en développement, un cadre politique bien défini spécifiant la nature et l'articulation des options nationales dans les secteurs agricole et industriel. C'était l'existence de ce cadre qui déterminait la nature des partenaires industriels et les formes possibles de coopération. De nombreux participants ont souligné que les gouvernements des pays en développement devaient s'attacher à favoriser la mise en relation des partenaires industriels, à garantir les débouchés et à participer au financement et au partage des risques industriels.

80. Un participant a rendu compte de l'expérience de son pays dans la mise en place d'un plan national de développement de l'industrie des machines agricoles comportant divers volets prioritaires, en particulier en matière de formation, de recherche-développement et de coopération régionale.

81. Plusieurs participants ont souligné à maintes reprises l'importance de la formation des utilisateurs et des concepteurs.

82. Un participant a souligné la responsabilité des gouvernements des pays en développement dans la constitution d'un environnement industriel national. Certains participants ont mis en lumière le fait que les pays "fournisseurs" devaient s'attacher à mobiliser certains partenaires (petites et moyennes entreprises), à renforcer les mécanismes de financement appropriés et à adapter l'offre aux besoins des pays demandeurs.

83. La majorité des participants des pays en développement comme des pays développés ont mis l'accent sur le rôle essentiel de l'information dans le renforcement d'une coopération industrielle mutuellement profitable : connaissance des besoins et des marchés (notamment en associant les organisations de paysans), connaissance des résultats de l'expérimentation et des conditions d'utilisation, connaissance de la nature des partenaires et des produits offerts, des conditions d'investissement et des partenaires industriels locaux, connaissance des coûts, etc.

84. Plusieurs participants ont également insisté sur le rôle joué par les réseaux d'échange d'information, par exemple en Asie, dans la diffusion des résultats des expériences auprès de tous les acteurs du machinisme agricole.

85. Dans de nombreuses interventions, on a souligné la nécessité de procéder à une évaluation précise des besoins en matière de produits et de techniques dans les pays acheteurs, ainsi que du potentiel industriel disponible dans les pays fournisseurs, sur les plans des produits, des composants et de la recherche-développement.

86. Afin d'assurer la continuité des travaux et de traduire dans les faits les recommandations de la Consultation, de nombreux participants ont suggéré de constituer, sous les auspices de l'ONUDI, un comité permanent composé d'un nombre restreint d'experts appartenant pour moitié aux pays en développement et pour moitié aux pays développés.

Question 2 : La fabrication intégrée de machines agricoles et de biens d'équipement

87. A propos de cette question, un représentant du secrétariat a déclaré qu'il s'agissait d'associer la construction des outils, instruments et machines agricoles avec la fabrication des biens d'équipement et autres produits connexes de l'industrie mécanique dans le cadre des politiques et des programmes nationaux. Il a évoqué la gamme des machines agricoles et les niveaux de production correspondants. L'intérêt qu'il y a à développer et à diversifier la production grâce à des unités polyvalentes de production, en particulier aux niveaux de la petite et de la moyenne industries, a été souligné. Dans ce contexte, on a mis l'accent sur la nécessité d'utiliser au maximum les capacités installées et d'établir des liens de production avec des installations essentielles comme les fonderies, les forges, les installations de traitement thermique et les ateliers d'outillage ainsi qu'avec des industries auxiliaires au moyen de liens d'aval et d'amont. Afin d'assurer un développement intégré, il a été proposé de renforcer les capacités locales en matière de conception et d'adaptation ainsi que les services communs d'appui technique. Les préalables de l'action gouvernementale nécessaire et de la coopération industrielle à instituer entre les pays développés et les pays en développement ont été énumérés. Les débats ont porté sur quatre points principaux.

Quel est l'intérêt de la méthode de la production polyvalente du point de vue des exigences préliminaires, des techniques et de l'appui institutionnel ?

88. Les participants ont en général été favorables à la formule des unités de production polyvalentes considérées comme le moyen le plus efficace de faire démarrer la production au niveau local, d'accroître l'utilisation de la capacité installée et de faciliter la conclusion d'accords de sous-traitance. Le rôle de ces unités polyvalentes dans la création de liens entre l'industrie des machines agricoles et celle des biens d'équipement, y compris des produits connexes de l'industrie mécanique, a été souligné.

89. Un certain nombre de participants ont estimé que les facteurs suivants étaient indispensables à la promotion des unités de production polyvalentes : choix des produits à fabriquer; rationalisation de la gamme et du volume de production; détermination du niveau des activités techniques et de la technologie de production; contrôle efficace des stocks afin de réduire les immobilisations de capitaux au minimum; renforcement de la compétence des cadres; possibilité d'intégration horizontale et d'accords de sous-traitance au niveau local; information sur le marché; développement du marché; système de commercialisation; modification des règles régissant le choix et le transfert des techniques; affectation des crédits; volonté politique; infrastructure et formation. Les éléments suivants ont également été jugés importants : développement des industries de travail des métaux et des forges dans les secteurs de la mécanique générale; perfectionnement des chefs d'entreprises rurales grâce aux forgerons et au moyen d'une formation institutionnalisée; intégration des machines agricoles avec un nombre limité de produits mécaniques connexes correspondant à une technologie analogue.

Dans quelle mesure les éléments-clefs ci-après existent-ils dans la production polyvalente : a) conception et adaptation de produits; b) procédé de fabrication et agencement correspondant de l'usine; c) planification et organisation de la production ?

90. Conception et adaptation. Un certain nombre de participants ont souligné la nécessité de rechercher des sources pour la conception des produits et des mécanismes possibles de diffusion de l'information institutionnalisée. Un participant a déclaré qu'en l'absence d'installations adéquates pour la conception et les études de base, la promotion des unités de production polyvalente serait très difficile. Il a proposé la création de centres régionaux et sous-régionaux pour les études techniques et la fabrication. Dans ce contexte, un observateur a

mentionné les activités du Centre régional africain de conception et de fabrication situé à Ibadan (Nigéria). Plusieurs participants ont fait état de la nécessité de promouvoir les centres nationaux et l'établissement de liens entre ces centres et les centres régionaux. Certains participants ont prié l'ONUDI de créer un guide des services d'information sur la conception et la mise au point.

91. Quelques participants ont souligné la nécessité de former des concepteurs et de diffuser des renseignements sur les études techniques. Il faudrait faire appel aux centres d'études et d'essais des pays en développement pour certaines catégories d'outils. Un participant a noté que les modèles pourraient émaner des utilisateurs finals.

92. Procédés de fabrication et agencements correspondants. Un participant a déclaré que des unités de production polyvalentes convenaient pour la fabrication de produits simples et intermédiaires en petites et moyennes séries. Un participant a souligné l'importance des agencements de l'usine et de la planification de la production, des matrices, des outils et des divers dispositifs, etc., ainsi que celle des dessins industriels concernant les études techniques et la fabrication dans le contexte général des unités de production polyvalentes.

93. Planification et organisation de la production. Certains participants ont estimé qu'une unité de production polyvalente n'avait pas à être située sous un seul toit. Un autre participant a prié l'ONUDI de déterminer les spécifications et le champ d'action de ces unités à l'échelon national.

Quelles sont les modalités pratiques à inscrire dans les arrangements industriels internationaux qui pourraient conduire à une application effective de la méthode de production polyvalente ?

94. Un participant a déclaré que de nombreux pays en développement pratiquaient la production polyvalente pour ce qui est des éléments et des pièces de rechange, mais qu'il était plus difficile de l'étendre aux produits finis. Les petites et moyennes entreprises des pays développés avaient un rôle à jouer à cet égard. Il a toutefois estimé qu'elles devraient peut-être s'associer à des grandes entreprises pour se lancer dans une coopération avec les pays en développement.

95. Un participant a souligné que les pays industrialisés devraient aider les pays en développement à accroître la proportion des éléments fabriqués localement. Il faudrait fournir une assistance visant à développer la production polyvalente et les installations de base, plutôt que de simples opérations de montage.

96. Un participant a vivement appuyé la promotion de la coopération Sud-Sud et a suggéré que cette question fasse l'objet d'un débat plus approfondi.
97. Quelques participants ont suggéré qu'il soit procédé à une enquête dans les pays en développement sur les exigences de la création d'installations de production polyvalentes.
98. Un participant a proposé que l'on mette en place un réseau d'information à l'échelon national ou sous-régional. Un participant a appelé l'attention du Groupe de travail sur les activités du Réseau régional du machinisme agricole pour l'Asie et le Pacifique. Un observateur a indiqué qu'à l'heure actuelle les pays participants accordaient principalement la priorité à la définition et à la mise en oeuvre de politiques nationales de mécanisation. Quelques participants ont souligné les activités de leurs institutions nationales, dans leur pays et à l'étranger, et ont fait état des renseignements disponibles auprès d'associations professionnelles, de machinisme agricole, de sociétés agricoles et d'associations de cultivateurs dans les pays industrialisés.
99. Quelques participants ont proposé de procéder, dans certains pays industrialisés et pays en développement, à une analyse comparée des réussites en matière de production intégrée de machines agricoles et de biens d'équipement et de communiquer les renseignements recueillis aux pays intéressés.

Pourrait-on créer, sous l'égide de l'ONUDI, un groupe composé de partenaires intéressés (représentants des pouvoirs publics, des producteurs et des bénéficiaires) pour mettre au point les détails de cette production polyvalente et suggérer la meilleure manière de l'appliquer ?

100. Un participant a proposé que soit élaboré un programme portant sur la participation des petites et moyennes entreprises des pays industrialisés à la promotion d'unités de production polyvalentes, et sur la création d'unités pilotes de démonstration.
101. De nombreux participants ont vivement recommandé que l'ONUDI crée un comité d'experts permanent chargé d'élaborer un programme approprié relatif aux unités de production polyvalentes et de fournir une assistance à l'échelon national pour les questions liées à la fourniture, à la conception et à la mise au point de matériels, etc.

IV. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA QUESTION 3 : ELEMENTS PRINCIPAUX  
DEVANT ETRE CONSIDERES DANS LES CONTRATS TYPES POUR L'IMPORTATION,  
L'ASSEMBLAGE ET LA FABRICATION D'EQUIPEMENTS AGRICOLES,  
Y COMPRIS LA FORMATION : ACCORD TYPE DE LICENCE

102. Le Groupe de travail a décidé d'examiner séparément la question des aspects commerciaux de l'achat de matériel agricole et celle des aspects industriels du montage et de la fabrication de matériel agricole dans les pays en développement.

103. Il a été généralement convenu que les travaux de l'ONUDI dans le domaine des arrangements contractuels pouvaient fournir une base utile pour les négociations ultérieures non seulement entre partenaires des pays industrialisés et des pays en développement mais aussi entre partenaires des pays en développement pour la négociation de contrats.

104. Les participants se sont félicités de la qualité de la documentation. Ils ont en général reconnu la difficulté qu'il y a à établir un document traitant de questions techniques et contractuelles complexes. Bien qu'ils n'aient pas eu le temps d'examiner le texte en détail, certains participants ont émis des réserves au sujet de quelques dispositions contenues dans le document "Eléments ..." (ID/WG.400/2, première partie). Certains participants ont estimé en particulier que les dispositions concernant les "vices cachés" étaient sévères pour les fournisseurs; pour d'autres participants des clauses de ce genre étaient le reflet de pratiques commerciales courantes. Certains participants ont déclaré que les dispositions concernant le "client le plus favorisé" étaient impraticables et imprécises. D'autres ont critiqué les clauses concernant "le caractère confidentiel", "les droits de propriété industrielle", "les droits de vente", "la fourniture de pièces", et "l'amélioration des produits" (ID/WG.400/2, cinquième partie).

105. Un participant a déclaré qu'à son avis les dispositions concernant les importations et la fourniture de pièces de rechange n'avaient pas été présentées d'une façon suffisamment claire, particulièrement en ce qui concerne les services.

106. Après avoir entendu les explications fournies par le secrétariat, le Groupe de travail a estimé que les passages concernant ces dispositions devaient être développés et clarifiés. Plusieurs participants ont déclaré que, en général, le document "Eléments..." devrait contenir des commentaires plus explicites afin de ne pas susciter la méfiance des partenaires éventuels, notamment des petites entreprises industrielles des pays développés.

107. Pour un participant, le document devrait contenir des directives générales pour les négociations; d'autres participants ont souligné la nécessité de tenir compte des pratiques internationales en matière de contrats et notamment des directives élaborées par les institutions nationales et internationales telles que la CNUDCI, l'OMPI, la Banque mondiale, la CEE, ORGANIM et les banques régionales de développement. Certains participants ont estimé que le document devrait simplement contenir une liste indicative des éléments à prendre en considération lors de la négociation de contrats. Pour d'autres, une simple énumération de ces éléments ne suffirait pas à satisfaire les besoins de nombreux pays en développement et il fallait établir des contrats types.

108. Certains participants ont estimé que les termes utilisés dans "Eléments..." étaient quelque peu normatifs et rigides. Il importait particulièrement de ne pas présenter aux petites et moyennes entreprises des pays développés des textes exagérément rigoristes; d'autres participants ont déclaré que des normes juridiques régissaient la vie quotidienne et étaient indispensables pour toutes les relations commerciales.

109. Plusieurs participants ont insisté sur la nécessité de reprendre certains passages de manière à les rendre plus équilibrés et impartiaux afin d'obtenir un instrument acceptable aussi bien par les fournisseurs que par les acheteurs de matériel agricole. D'autres participants ont estimé que le parti pris manifesté dans le document en faveur des acheteurs des pays en développement était justifié par le fait que ces acheteurs abordaient les négociations dans une position de faiblesse qu'il fallait corriger. Pour un participant, un document équilibré et souple faciliterait l'établissement d'une coopération à long terme. Un autre participant s'est déclaré dans l'impossibilité d'adopter certaines clauses tout en reconnaissant que celles-ci pouvaient représenter une position de négociation valable pour des partenaires éventuels dans les pays en développement.

110. Le titre du document a donné lieu à un long débat. Il a finalement été décidé d'adopter le titre suivant : "Liste indicative d'éléments à prendre en considération pour la négociation de contrats de coopération industrielle en vue de la fabrication de matériel agricole".

111. Un participant a appelé l'attention sur certaines incohérences entre les cinq parties du document. Alors que la première partie était un mélange de clauses juridiques et d'explications, les parties II, III et IV ne contenaient aucune clause juridique et étaient donc plus acceptables; la partie V contenait un contrat type et pas de notes explicatives. Plusieurs participants ont appuyé ce point de vue et ont proposé que le document soit uniformisé.

112. Le même participant a noté qu'il n'y avait pas de clauses sur l'assistance technique, bien qu'il y en ait en général dans les accords de licence, et il a suggéré d'en ajouter. Un autre participant a estimé qu'il faudrait élargir la partie du document relative à la formation afin de traiter, par exemple, du renforcement des instituts de formation des pays en développement, de la formation des formateurs et de la coopération dans ce domaine entre pays en développement. Un participant a informé le Groupe de travail que son entreprise offrait aux pays en développement un programme intégré de formation qui constituait une nouvelle forme d'assistance technique. Il a été convenu que la formation dans le secteur des machines agricoles devrait être examinée dans le contexte des activités relatives à la formation entreprises au sein du Système de consultations.

113. De nombreux participants ont convenu qu'il fallait, dans un contrat, des clauses relatives à la disponibilité des pièces de rechange, aux délais de livraison et aux périodes de garanties. Ils ont cependant insisté sur le fait que les délais et périodes exacts étaient différents selon les situations et ne devraient pas être déterminés à l'avance. Un participant s'est déclaré d'un avis contraire. Il a affirmé que, au vu de l'expérience de son pays, il était des plus utile de fixer un calendrier précis en ce qui concerne la disponibilité des pièces de rechange, la livraison et les garanties. D'autres ont noté que le fait d'insister sur ce point aurait en dernière analyse pour conséquence d'augmenter le prix du produit.

114. Pour ce qui est du montage des matériels agricoles, le secrétariat a expliqué que, bien que cela n'ait pas été expressément demandé lors de la première Consultation, cet aspect avait été inclus dans le document car, pour certains pays en développement, le montage constituait une phase de transition essentielle vers la mise en place d'installations de production de matériels agricoles. Cette partie du document a dans l'ensemble été bien accueillie par les participants.

115. En ce qui concerne la fabrication de machines agricoles dans les pays en développement, un participant a douté que le texte puisse être appliqué dans le secteur privé des pays à économie de marché. Il a estimé que, dans la partie pertinente du document, il n'avait pas été tenu compte des contrats avec des filiales, des sociétés affiliées ou des coentreprises; à son avis, cette partie concernait expressément le secteur public. Un autre participant, qui était d'un avis contraire, a déclaré que tout projet relatif à l'infrastructure industrielle entrepris dans un pays en développement ferait intervenir inévitablement le gouvernement, ne serait-ce que parce qu'il faudrait obtenir des devises. On a précisé que, dans les recommandations de la première Consultation, il était demandé expressément d'examiner les accords de coentreprise, en sorte que le document devrait être modifié de manière à en tenir compte.

116. Un autre participant a signalé que, d'après l'expérience de sa société, il fallait procéder à de nombreux essais en vue de s'assurer qu'un produit serait bien accueilli avant que l'on accepte de le fabriquer dans un pays en développement.

117. De l'avis de quelques participants, le document devrait être étudié plus avant par les partenaires industriels dans les pays développés. Un participant a fait savoir qu'il souhaitait soumettre ce document aux organismes compétents de son pays pour observations.

118. Un participant a suggéré que le secrétariat de l'ONUDI établisse une bibliographie des principes directeurs pertinents en vigueur aux niveaux national et international.

Annexe I

LISTE DES PARTICIPANTS

Algérie

Mohammed Ramdani, directeur général, Ministère de l'industrie lourde, Immeuble Colisée, Alger

Smail Seghir, directeur du développement et des projets, Direction générale des industries mécaniques, Ministère de l'industrie lourde

Saïd Amichi, directeur de l'Unité matériel agricole de Rouiba, Entreprise nationale de production de matériel agricole, Ministère de l'industrie lourde

Allemagne, République fédérale d'

Arno Gego, Director, Kloeckner-Humbolt-Deutz AG, Deutz Kalkerstrasse 18-26, D-5000 Cologne

Heinrich Lehne, Counsellor, Alternate Permanent Representative, Permanent Mission of the Federal Republic of Germany, Metternichgasse 3, A-1030 Vienna, Austria

Uwe Riest, Manager, Department of International Agriculture, Zimmerweg 16, D-6000 Frankfurt

Robert Wandel, Ministerial Counsellor, Bundesministerium für Wirtschaft, Postfach 10 02 60, D-5300 Bonn 1

Argentine

Juan Carlos M. Beltramino, Embajador de la República Argentina en Austria, Representante Permanente ante la ONUDI, Goldschmiedgasse 2/1, A-1010 Vienna, Austria

Atilio T. Audisio, Ministro Consejero Económico y Comercial, Embajada de la República Argentina en Austria, Goldschmiedgasse 2/1, A-1010 Vienna, Austria

D. Diego White, Consejero Agrícola de la Embajada de la República Argentina en Italia, Via Margutta 1/A, Roma, Italia

Ariel R. Mansi, Secretario de Embajada, Representante Permanente Alterno ante la ONUDI, Goldschmiedgasse 2/1, A-1010 Vienna, Austria

Australie

H.R. Seccombe, Alternate to the Permanent Representative, Permanent Mission of Australia to UNIDO, Mattiellistrasse 2-4/III, A-1040 Vienna, Austria

Peter Stewart Barton, Stewart Barton and Associates, P.O. Box 319, Edgecliff, New South Wales 2027

Autriche

H. Miltner, Adviser to the Permanent Representative, Permanent Mission of Austria to the United Nations (Vienna), Ballhausplatz 2, A-1014 Vienna

G. Dautzenberg, Chairman, Maschinenfabrik Heid AG, 2000 Stockerau

F. Hoerlberger, Attaché, Federal Ministry of Foreign Affairs, A-1010 Vienna

Adolf Josef Laimer, Professional Group for Machinery Industry, Bauernmarkt 13, A-1010 Vienna,

Heinrich Gustav Scherngell, Agricultural Engineer, Steyr-Daimler-Puch A.G., 4300 St. Valentin

Gottfried Tscherne, Adviser, Division for Trade Policy, Federal Economic Chamber, Breitenfurterstrasse 245-247, A-1230 Vienna

Johann Zillbauer, Oesterr. Kuratorium fuer Landtechnik, Schwindgasse 5, A-1041 Vienna

Belgique

Rafael van Hellemont, suppléant du Représentant permanent auprès de l'ONU à Vienne, Ambassade de Belgique, Parkring 12/6, A-1010 Vienne, Autriche

M. Libert, secrétaire général du Conseil central de l'économie belge, avenue de la Joyeuse Entrée 17, 1040 Bruxelles

Ginette Colson-Parent, Fonctionnaire, Conseil central de l'économie, avenue de la Joyeuse Entrée 17-21, 1040 Bruxelles

Brésil

José Amir da Costa Dornelles, Second Secretary, Permanent Mission of Brazil to UNIDO, Lugeck 1/V/15, A-1010 Vienna, Austria

Chili

Carlos Derpsch Bartsch, Ambassador, Permanent Mission of Chile to the International Organizations in Vienna, Lugeck 1/III/10, A-1010 Vienna, Austria

Rodrigo Nieto Maturana, Third Secretary, Adviser to the Permanent Representative, Permanent Mission of Chile to the International Organizations in Vienna, Lugeck 1/III/10, A-1010 Vienna, Austria

Chine

Zhongmin Lu, Chief Engineer, Agricultural Machinery Industry Bureau,  
Ministry of Machine Building Industry, Beijing

Xunye Yang, Senior Engineer, Agricultural Machinery Industry Bureau,  
Ministry of Machine Building Industry, Beijing

Bosheng Chen, Lawyer, Legal Department, Ministry of Machine Building  
Industry, Beijing

Côte d'Ivoire

Largaton Gilbert Ouattara, conseiller, Mission permanente de Côte  
d'Ivoire, Alser Strasse 28/12, A-1090 Vienne, Autriche

Danemark

T. Tougaard Pedersen, Royal Veterinary and Agricultural University,  
Rolighedsvej 13, DK-1870 Copenhagen

Jan Rask, Economist, Semiskilled Workers Union, Nyropsgade 30, DK-1602  
Copenhagen V

Willy Strube, Group Chairman, Semiskilled Workers Union, Nyropsgade 30,  
DK-1602 Copenhagen V

Equateur

Manuel Calisto Varela, Ambassador and Permanent Representative, Embassy  
of Ecuador, Goldschmiedgasse 10, A-1010 Vienna, Austria

Carlos Abad Ortiz, First Secretary, Embassy of Ecuador, Goldschmiedgasse  
10, A-1010 Vienna, Austria

Jaime Barberis, Second Secretary, Embassy of Ecuador, Goldschmiedgasse  
10, A-1010 Vienna, Austria

Espagne

Enrique Suarez de Puga, Ambassador and Permanent Representative,  
Permanent Mission of Spain, Reichsratstrasse 11, A-1010 Vienna, Austria

Emilio-Manuel Lopez-Menchero, Alternate Permanent Representative,  
Permanent Mission of Spain, Prinz Eugen-Strasse 18/2/1, A-1040 Vienna,  
Austria

José de Benito Reques, Director de la Asociación Nacional de Fabricantes  
de Maquinaria Agrícola (ANFAMA), Cea Bermudez 8, Madrid-3

Etats-Unis d'Amérique

Brester R. Hemenway, Alternate Permanent Representative, Permanent Mission of the United States to UNIDO, Kundmanngasse 21, A-1030 Vienna, Austria

Carol A. Colloton, Alternate Permanent Representative, Permanent Mission of the United States to UNIDO, Kundmanngasse 21, A-1030 Vienna, Austria

John R. Keech, Business Development Manager, Ford Motor Co., 2500 East Maple Road, Troy, Michigan 48014

Ethiopie

Haile Meriam Lemma, Senior Farm Machinery Expert, Ministry of Agriculture, P.O.Box 62347, Addis Ababa

Finlande

Pertti Salovaara, Director, Technology Transfer Group, Valmet Corporation, P.O. Box 155, 00131 Helsinki 13

Ilmari Tuomainen, First Secretary, Permanent Mission of Finland, Untere Donaustrasse 13-15, A-1020 Vienna, Austria

Hannu Pekka Heinonen, Trade Commissioner, Permanent Mission of Finland, Untere Donaustrasse 13-15, A-1020 Vienna, Austria

France

Hervé Bolot, Direction des Nations Unies et des organisations internationales, Ministère des relations extérieures, Paris

Michèle Sauteraud, premier secrétaire, Mission permanente de la France auprès de l'ONUDI, Walfischgasse 1, A-1010 Vienne, Autriche

Joëlle Ory, Direction des industries métallurgiques, mécaniques et électroniques, Ministère de l'industrie et de la recherche

Christine Brochet, Services de coopération et de développement, Ministère des relations extérieures

Jean Belin, Société Belin International - B.P. 194, 10008 Troyes cedex

Francis Devichi, Citroën International, 62, boulevard Victor Hugo, 92208 Neuilly

Jorge de Souza, Citroën International, 62, boulevard Victor Hugo, 92208 Neuilly

Jean-Louis Janin, chef de la Division de machinisme à tracteurs, B.P.121, 92164 Antony cedex

Claude Uzureau, Service des relations extérieures du GERDAT, (Groupement d'études et de recherches pour le développement de l'agronomie tropicale) - Parc de Tourvoie, 92160 Antony

Grèce

Socrates Zombolas, Economic Adviser to the Minister of Agriculture,  
Ministry of Agriculture, Aharnon 2 str. Athens

Nicolas Kaffeetzakis, Agriculturalist, Institute of Agricultural  
Machinery and Constructions, Ministry of Agriculture, Aghii Anargiri  
Attikis, Demokratias str. no. 61, Athens

Guinée

Mamadou Dian Barry, directeur technique-ingénieur, Entreprise nationale  
AGRIMA, B.P. 309, Conakry

Haïti

Leslie Martelly, directeur du district agricole, Département de  
l'agriculture, Damien

Haute-Volta

Patrice R. Ouedraogo, directeur, Promotion des investissements, Direction  
générale de l'industrie, Ouagadougou

Hongrie

Karoly Barth, Head of Division for Sales, Raba Hungarian Railway Carriage  
and Machine Works, P.O.Box 50, H-9002 Gyor

Josef Lukacs, Managing Director, Institute of Electrical Research  
Industry, XV Cservenka M.U. 86, H-1158 Budapest

Miklosne Nyary, Mezogeproszt-Komplex, Budaors Szabadsäg u.117, H-2040

Ferencnè Zubora, Head of Economic Department, Mezogeproszt, Budaors  
Szabadsäg u.117, H-2040

Inde

Chandra Mohan, Vice-Chairman and Managing Director, Punjab Tractors  
Limited, Sahibzada Ajit Singh Nagar, Near Chandigarh, Punjab

Dinesh Kumar Jain, Alternate Permanent Representative, Permanent Mission  
of India, Kärntner Ring 2, 1010 Vienna, Austria

Indonésie

I. Isnaedi, Counsellor (Economic), Permanent Mission of the Republic of  
Indonesia, Gustav Tschermak Gasse 5-7, A-1180 Vienna, Austria

Iran (République islamique d')

Ahman Malayri, Representative of the Ministry of Heavy Industry, Teheran

Irlande

James F. Kenny, General Manager, Armer/Salmon, Carlow

Italie

Michelangelo Pipan, Second Secretary, Alternate to the Permanent Representative of Italy, Embassy of Italy, Rennweg 27, A-1030 Vienna, Austria

Alessandro Laurenzi, Head, Economic and Promotion Department, Italian Farm Machinery Manufacturers Association (UNACOMA), Via L. Spallanzini 22A, Rome

Fabrizio Ficarelli, Fiat Trattori S.p.A. Corse G. Galilie 14, 10126 Torino

Japon

Kozo Saegusa, Chief Engineer, Department for Agriculture in Tropical Asia, Kubota Ltd., Sakai Plant, Ishizu-Kitamachi 64, Sakai-City, Osaka-fu

Kazuyuki Hashimoto, General Manager for Middle East and African Operations, Overseas Operations Division, Yanmar Diesel Engine Co. Ltd. Tokyo

Haruo Uzuka, First Secretary, Embassy of Japan in Austria, Argentinierstrasse 21, A-1040 Vienna, Austria

Kenya

David K. Malinda, Agricultural Scientist, Ministry of Agriculture, Nairobi

Liban

Abdullatif Mamlouk, Counsellor, Embassy of Lebanon, Schwedenplatz 2, A-1010 Vienna, Austria

Malaisie

Mohamed Feisal Ibrahim, Commercial Counsellor and Alternate Permanent Representative of Malaysia to the United Nations (Vienna), Embassy of Malaysia, Mariahilfer Strasse 84/5, A-1070 Vienna, Austria

Shaarani Abdul Rahman, Third Secretary (Commercial Section) and Adviser to the Permanent Representative, Embassy of Malaysia in Vienna, Mariahilfer Strasse 84/5, A-1070 Vienna, Austria

Mali

Moise Kodio, chef de division de la planification et des réalisations industrielles à la Direction nationale des industries, B.P. 278, Bamako

Mexique

Jose Ignacio Martinez, Director, IAMSA SA., Av. Industrias 1001 PTE, Box 512, Monterrey

Nigeria

Jonathan Kabo Umar, Permanent Representative of Nigeria to UNIDO, Permanent Mission of Nigeria, Rennweg 25, A-1030 Vienna, Austria

Samuel A. Owoeye, Counsellor, Adviser to the Permanent Representative, Permanent Mission of Nigeria, Rennweg 25, A-1030 Vienna, Austria

Alex Segun Ajerinola, Senior First Secretary, Permanent Mission of Nigeria, Rennweg 25, A-1030 Vienna, Austria

Oman

Abdullah Ahmed Al-Marhoon, Chargé d'Affaires, Permanent Representative, Embassy of Oman, Währinger Strasse 2-4/24-25, A-1090 Vienna, Austria

Panama

Ernesto Koref, Ambassador and Permanent Representative, Permanent Mission of Panama to the United Nations (Vienna), Strohgasse 35/1, A-1030 Vienna, Austria

Lourdes C. Vallarino, Second Secretary and Alternate to the Permanent Representative, Strohgasse 35/1, A-1030 Vienna, Austria

Pays-Bas

Guns Houttuin, Policy Adviser, Ministry of Economic Affairs, Bezuidenhoutseweg 20, The Hague

Nico J. Jonker, First Secretary, Alternate Permanent Representative, Permanent Mission of the Kingdom of the Netherlands, Untere Donaustrasse 13-15/8, A-1020 Vienna, Austria

Pérou

Luis Felipe Galvez, Counsellor, Alternate Permanent Representative, Embassy of Peru, Gottfried Keller-Gasse 2, A-1030 Vienna, Austria

Philippines

Yusoph B. Mama, Commercial Attaché, Embassy of the Philippines, Postfach 45, A-1193 Vienna, Austria

Pologne

K. Mielec, Director, Industrial Institute for Agricultural Machinery, Stavotecka 31, Pornan

Edmund Mlynarz, Deputy Manager of Agromet-Motoimport, Przemyslowa 26, Warsaw

Portugal

Mr. Joao Francisco Justino, Adminstrador Presidente, Herdeiros Limitada (Galucho) S. Joao das Lampas, Codex 2711

République de Corée

Mr. Chang Beom Cho, Counsellor, Embassy of the Republic of Korea, Kelsenstrasse 2, A-1030 Vienna, Austria

République démocratique allemande

Peter Rost, Managing Director, Volkseigener Betrieb (VEB) Agroconsult Dresden, Karcherallee 49, 8020 Dresden

Karl-Ernst Sachse, Director, Service Organization, Volkseigener Betrieb (VEB) Kombinat Fortschritt Landmaschinen, 8355 Neustadt/SA

République-Unie de Tanzanie

Mwana M. Shemakame, Senior Industrial Economist, Metals and Engineering Division, Ministry of Industries, P.O. Box 9503, Dar-es-Salaam

Roumanie

Mihai Manescu, Section Chief, Romanian Trade Agency, Theresianumgasse 25, A-1041 Vienna, Austria

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

David Charles Kemp, Head, Equipment Development Section, Overseas Division, National Institute of Agricultural Engineering (NIAE), Wrest Park, Silsoe, Bedford MK45 4HS

William Geoffrey Sandover, Second Secretary, Permanent Mission of the United Kingdom to UNIDO, Reisnerstrasse 40, A-1030 Vienna, Austria

Soudan

Mohamed A. Bedri, Director, Industrial Projects Implementation Bureau,  
P.O.Box 715, Khartoum

Suisse

Jacques de Watteville, Attaché, Adviser to the Permanent Representative,  
Permanent Mission of Switzerland to UNIDO, Wagramer Strasse 14, A-1220  
Vienna, Austria

Suriname

Jagdies Bhansing, Research Worker, Ministry of Agriculture, Animal  
Husbandry, Fisheries and Forestry, Paramaribo

Tchad

Assy Tchere Tarassoum, chef, Service rural de l'énergie et du machinisme  
agricole, Direction du Génie rural et des ressources en eau, Ministère de  
l'agriculture, B.P. 47, N'Djamena

Tchécoslovaquie

Josef Bubenicek, Department Director, Federal Ministry of General  
Engineering, Prague

Jiri Jara, Director, Institute of Tropical and Subtropical Agriculture,  
Agricultural University, 16021 Prague

Frantisek Vanek, Director, Motokov, Na Strzi 63, Prague

Thaïlande

Songkram Thamagasorn, Industrial Attaché, Royal Thai Embassy,  
Weimarerstrasse 63, A-1180 Vienna, Austria

Nat Chulkaratana, Second Secretary, Royal Thai Embassy, Weimarerstrasse  
63, A-1180 Vienna, Austria

Sirilak Srisukho, Third Secretary, Royal Thai Embassy, Weimarerstrasse  
63, A-1180, Vienna, Austria

Tunisie

Abdelhamid Chabaane, directeur commercial, Complexe mécanique de Tunisie,  
14, rue Abou Firas, 1004 Menzalivi, Tunis

Turquie

Mehmet Cagirankaya, Deputy Director General, Industrial Research and Technology, Ministry of Industry and Technology, Ankara

Fügen Ok, Counsellor, Alternate Permanent Representative, Turkish Embassy, Prinz Eugen-Strasse 40, A-1040 Vienna, Austria

Okhan Atakan, Counsellor, Turkish Embassy, Prinz Eugen-Strasse 40, A-1040 Vienna, Austria

Union des Républiques socialistes soviétiques

Leonid S. Lobanov, Counsellor, Permanent Mission of the USSR to the International Organizations in Vienna, Wohlebengasse 4, A-1040 Vienna, Austria

V.B. Tsyrulev, First Secretary, Permanent Mission of the USSR to the International Organizations in Vienna, Wohlebengasse 4, A-1040 Vienna, Austria

Venezuela

Adolfo Raul Taylhardat, Ambassador and Permanent Representative, Embassy of Venezuela, Marokkanergasse 22/4, A-1030 Vienna, Austria

Carlos E. Vargas Arenas, Consejo Nacional para el Desarrollo de la Industria de Bienes de Capital (CONDIBIECA), Caracas

Delma Miralles, Primer Secretario, Embassy of Venezuela, Marokkanergasse 22/4, A-1030 Vienna, Austria

Yougoslavie

Dragan Ciric, Head, Marketing Research Department, Association of Yugoslav Agricultural Machinery Production, Belgrade

Jozef Kefer, Head of Department, Agricultural Machinery Factory, Gorenje-Muta 62366, Muta Ob Dravi

Zimbabwe

Elias D. Mabhena, Under Secretary (Heavy Industries), Ministry of Industry and Energy Development, P.O. Box 8434, Causeway, Harare

G. Elliot, Manager, Agricultural Sales Division, Tinto Industries Ltd., P.O. Box 2356, Harare

Observateurs

Organisations des Nations Unies

Centre (CNUCED/GATT) du commerce international

Andrei Vorobiev, Administrateur principal (développement des marchés),  
Palais des Nations, 1211 Genève, Suisse

Institutions spécialisées

Banque mondiale

Harbaksh S. Sethi, Spécialiste principal de l'industrie, Division  
des industries manufacturières, Département de l'industrie,  
1818 H. Street, Washington D.C., Etats-Unis d'Amérique

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Hartmut von Hulst, Chef, Service du génie agricole, Via delle Terme  
di Caracalla, Rome, Italie

Organisations intergouvernementales

Communauté économique européenne

Richard Wyatt, Administrator, Directorate General for External Relations,  
200 rue de la Loi, Brussels, Belgium

Marie-Claire Saüt, First Secretary, Delegation of the Commission of  
the European Communities to the International Organizations in Vienna,  
Hoyosgasse 5, 1040 Vienna, Austria

Ligue des Etats arabes

Wael Khayal, Member of Mission in Vienna, Crimmelshausengasse 12,  
A-1030 Vienna, Austria

Organisations non gouvernementales

Fédération européenne des associations nationales d'ingénieurs (FEANI)

Rosa Schneifinge, Pötzleinsdorferstrasse 94, A-1184 Vienna, Austria

Conseil international des sociétés d'esthétique industrielle (ICSID)

C. Auböck, Past President, Senate Member, 21 Bernardgasse, A-1070 Vienna,  
Austria

Charlotte Blauensteiner, 45 avenue Legrand, 1050 Bruxelles, Belgique

Annexe II

LISTE DES DOCUMENTS

Documents thématiques

Question No 1 : L'industrie mondiale du machinisme agricole : perspectives de coopération internationale ID/WG.400/3

Question No 2 : Production intégrée de machines agricoles et de biens d'équipement ID/WG.400/5

Question No 3 : Eléments principaux pouvant être considérés dans des contrats-types pour l'importation, l'assemblage et la fabrication d'équipements agricoles y compris la formation; accord-type de licence ID/WG.400/4

Documents de base

L'industrie du machinisme agricole dans les années 80; éléments pour une coopération internationale ID/WG.400/1

Production intégrée de machines agricoles et de biens d'équipement ID/WG.400/6

Eléments de contrats-types pour l'importation, l'assemblage (montage) et la fabrication de matériels agricoles ainsi que pour la formation du personnel; contrat-type pour la cession de droits de licence ID/WG.400/2

Document d'information

The agricultural machinery industry: An appraisal of the current global situation production and market outlook UNIDO/IS.408 et Add.1

